



Temps de la saint Fernand, chaleur et soleil riant. Le 27 juin

Mairie

Tél. : 02.99.39.81.56

Fax : 02.99.39.86.84

ADRESSE MAIL

secretariat@mairie-irodouer.fr

SITE INTERNET:

http://www.mairie-irodouer.fr

HORAIRES DE LA MAIRIE

Lundi	8h/12h15	14h/17h
Mardi	8h/12h15	FERMÉE
Mercredi	9h15/12h15	14h/ 17h
Jeudi	8h/12h15	14h/17h
Vendredi	8h/12h15	14h/17h30
Samedi	9h15-12h00	



MICKAEL LE BOUQUIN

MONSIEUR LE MAIRE :
permanence sur rendez-vous : 06 61 35 37 16

mickael.lebouquin@mairie-irodouer.fr

THOMAS LE MONS

1^{ER} ADJOINT (ENFANCE)

06 19 23 77 69

thomas.lemons@mairie-irodouer.fr



CHARLOTTE FAILLÉ

2^{ÈME} ADJOINTE

(AMÉNAGEMENT ET DÉVELOPPEMENT COMMUNAL, VOIRIE ET BÂTIMENT) 06 62 17 41 33
charlotte.faille@mairie-irodouer.fr



BRUNO CARTIER

3^{ÈME} ADJOINT

(FINANCES, LIENS CITOYENS, ECO RESPONSABILITE, CHEMINS RURAUX)

06 78 52 23 34

bruno.cartier@mairie-irodouer.fr



MARIE CARESMEL

4^{ÈME} ADJOINTE

(COMMERCES, SERVICES ET ARTISANAT)

06 60 42 01 01

marie.caresmel@mairie-irodouer.fr



FABRICE BIZETTE

5^{ÈME} ADJOINT

(CULTURE, ASSOCIATIONS COMMUNICATION ET SERVICES NUMÉRIQUES)

06 08 48 25 27

fabrice.bizette@mairie-irodouer.fr



Pour la feuille info de Juin-Juillet 2020

Merci de déposer vos articles pour le 20 juin à la mairie ou par courriel : secretariat@mairie-irodouer.fr



LE MOT DE MONSIEUR DE LA FOREST, ANCIEN MAIRE DE NOTRE COMMUNE !

Je remercie les adjoints, les conseillers municipaux de m'avoir accompagné pendant ces 6 années de mandat en tant que maire d'Irodouër. Je n'oublierais pas non plus le personnel communal, pour tout le travail accompli.

J'apporte tout mon soutien à la nouvelle équipe qui vient de se constituer sous la direction du nouveau maire, **Mickael Le Bouquin**, à qui j'adresse tous mes vœux de réussite dans leurs projets à venir. **Hervé de la Forest.**

CHERS CONCITOYENS,

Lundi 25 mai a eu lieu la passation entre l'équipe sortante et la nouvelle équipe « Irodouër j'en suis Fier » élue au 1^{er} tour le 15 mars dernier.

Nous tenions à remercier Mr Hervé de la Forest pour ses 25 années passées au sein du Conseil Municipal d'Irodouër, ainsi que les adjoints et conseillers de son équipe pour l'ensemble du travail réalisé ces 6 dernières années.

Cette prise de fonction se réalise dans un contexte aussi particulier qu'exceptionnel. C'est un épisode que nous vivons et relèverons ensemble, avec toute la bienveillance, l'énergie et l'implication dont dispose notre belle commune.

Dans notre programme, et lors de notre réunion publique, nous avons indiqué que nous développerions les démarches participatives dans le cadre de la réflexion et de la mise en œuvre des projets communaux.

Nous allons ainsi amorcer cela en vous consultant sur un projet de terrain de foot synthétique, dont une étude de faisabilité et un appel d'offres ont déjà été réalisés sur 2019-2020.

Vous trouverez donc ci-joint un questionnaire à nous retourner en Mairie **impérativement avant le 10 juin.**

Vous pouvez le déposer dans la boîte aux lettres de la Mairie.

***un questionnaire par foyer, merci.**

Pour les personnes dans l'impossibilité de se déplacer, n'hésitez pas à solliciter une personne de votre entourage. **VOTRE AVIS COMPTE !** Merci pour votre participation. L'équipe Municipale.



AU VU DU CONTEXTE ACTUEL, IL N'Y AURA PAS DE FÊTE DE LA MUSIQUE CETTE ANNEE !

PROCHAINE REUNION DE CONSEIL

JEUDI 4 JUIN A 20H15

JEUDI 18 JUIN A 20H15

Ouvert au public dans la limite des places disponibles, à la salle multifonctions.

MASQUES

La distribution des masques tissu dans les boîtes (12 ans) a été réalisée le 22 mai, si malheureusement, vous n'auriez pas reçu vos masques, merci de le signaler à la Mairie.



LA MUNICIPALITÉ REMERCIE LES PERSONNES QUI SE SONT PORTÉES VOLONTAIRES POUR CETTE DISTRIBUTION !

BOÎTE À LIVRES

Suite à de nombreuses dégradations, ce qui est déplorable, une **nouvelle boîte à livres** a été installée au parc de la mairie. Une autre boîte à livres est en cours de fabrication.

En déposant ou en empruntant un livre dans cette boîte, vous lui donner une seconde vie, tout en respectant l'environnement.

Merci d'en faire bon usage...



JARDINAGE, BRICOLAGE

POUR QUE CHACUN VIVE EN TOUTE QUIÉTUDE !

L'utilisation des **MATÉRIELS ET ENGINS À MOTEUR** (notamment tondeuses à gazon, tronçonneuses, karcher, engins de terrassement...) **EST INTERDITE EN DEHORS DES HORAIRES SUIVANTS :**

LUNDI AU VENDREDI

de 8h à 20h (hors jours fériés)

SAMEDI

de 9h à 12h & 14h à 20h (hors jours fériés)



INFO DU SMICTOM VALCOBREIZH

RÉOUVERTURE DES DÉCHETTERIES : La déchetterie de Romillé n'est pas ouverte. La déchetterie de Tinténac a rouvert ses portes ! **ATTENTION !** Uniquement sur rendez-vous par téléphone au **02 99 68 17 27** de 9h à 12h du lundi au vendredi (hors jours férié) ou en complétant un formulaire mis en ligne sur le site internet : <https://www.smictom-ille-rance.fr>

COLLECTE DES ORDURES MENAGERES : MERCREDI : 3 / MARDI : 9, 16, 23, 30

COLLECTE DES SACS JAUNES : SEMAINE PAIRE LES VENDREDIS (MATIN) VENDREDIS : 12, 26

SOUS RÉSERVE DE POSSIBLES MODIFICATIONS DES HORAIRES DE COLLECTE !



RECENSEMENT DES JEUNES

RECENSEMENT : Les jeunes Français et Françaises doivent se faire recenser **DÈS LEURS 16 ANS À LA MAIRIE**.

Pièces à fournir : carte d'identité et livret de famille.

La **convocation à la JDC est automatique** : elle intervient entre 9 mois et 1 an après le recensement. L'âge moyen de convocation à la JDC est de 17 ans, 3 mois.

A NOTER ! LES SESSIONS JDC (JOURNÉE DÉFENSE CITOYENNETÉ) SONT SUSPENDUS DEPUIS LE LUNDI 16 MARS JUSQU'À NOUVEL ORDRE.



DÉCLARATION D'IMPÔT 2020



En raison du contexte sanitaire lié au Coronavirus, des aménagements pour la déclaration des revenus en 2020 sont prévus. Modification du calendrier de dépôt, déclaration automatique, déclaration en ligne...

► Le **SERVICE DE DÉCLARATION EN LIGNE** est ouvert depuis le **lundi 20 avril 2020**. La date limite pour notre département est fixée : **LUNDI 8 JUIN 2020 À 23H59**.

► Les **DÉCLARATIONS PAPIER** parviendront à partir du 20 avril 2020 et jusqu'à mi-mai (selon le service postal) mais seulement aux contribuables qui ont déclaré sur papier en 2019. La date limite est fixée **AU VENDREDI 12 JUIN À 23H59**.

TRANSPORT SCOLAIRE

INSCRIPTION EN LIGNE ! Vous devez réaliser l'inscription au transport scolaire de votre enfant, en vous connectant sur le site **breizhgo.bzh**.

ATTENTION ! Au delà **du 15 juillet**, une majoration de 30 € pour inscription tardive sera appliquée.

Si votre enfant était déjà inscrit l'année passée, vous recevrez un mail vous avertissant de l'ouverture des inscriptions en ligne.

COMMENT RÉALISER VOTRE INSCRIPTION EN LIGNE !

- ❑ Rendez-vous sur **breizhgo.bzh**, rubrique Transports scolaires,
- ❑ Choisissez votre département puis cliquez sur le lien « inscription en ligne » et laissez vous guider !

RENSEIGNEMENTS :

Site internet : www.breizhgo.bzh
TEL. 02 99 300 300 du lundi au samedi de 8h à 20h
Connectez-nous via le formulaire en ligne :
[www.breizhgo.bzh/nous contacter](http://www.breizhgo.bzh/nous%20contacter).

PERMIS DE CONDUIRE

**PERMIS DE CONDUIRE :
UN NOUVEAU CONTRAT-TYPE**

À partir du **1^{er} juin 2020**, les 12 000 auto-écoles devront **faire signer un contrat** à leurs élèves. Ce document détaille les conditions financières et les prestations de formation. Ce contrat-type du permis de conduire impose une plus grande clarté entre les établissements d'auto-école et les élèves ou candidats au permis de conduire. Il devrait permettre de mieux comparer les services proposés par les différents établissements et vise à réduire le coût du permis de conduire.

INFO PREFECTURE : Reprise des examens du permis de conduire en Ille-et-Vilaine : **27 mai** pour les permis poids lourds et permis moto
Et à partir du **8 juin**, pour les permis véhicules légers.



BIBLIOTHÈQUE « LA PLUME ENCHANTÉE »

A PARTIR DU 2 JUIN, LES HORAIRES TEMPORAIRES SONT MODIFIÉS, MERCI DE VOTRE COMPREHENSION !

- ❑ **MARDI : FERMETURE**
- ❑ **MERCREDI : 14H30-18H30**
- ❑ **JEUDI : 14H30-17H30**
- ❑ **VENDREDI : 14H30-17H30**
- ❑ **SAMEDI : 9H30-12H30**

Précautions à prendre : (si les conditions ne sont pas respectées, vous ne pourrez pas entrer ni emprunter)

- ❑ **Masque** : venez avec votre masque personnel.
- ❑ **Gel hydro-alcoolique obligatoire** : le gel sera disponible à l'entrée de la bibliothèque.
- ❑ **1 personne maximum** dans la bibliothèque pour environ 10mn
- ❑ **Respect** des mesures de distanciation à l'extérieur

**EN ESPÉRANT POUVOIR VOUS ACCUEILLIR BIENTÔT
DANS LES MEILLEURES CONDITIONS.**

Contact bibliothèque : 02.99.39.88.14 / bibliotheque@mairie-irodouer.fr

L'équipe de La Plume Enchantée !



MAISON FRANCE SERVICES

L'espace **FRANCE SERVICES** de la communauté de communes St Méen Montauban a repris l'accueil du public depuis le **jeudi 14 mai 2020**, et a adapté son fonctionnement.

LES HORAIRES sont modifiés pour permettre un accueil de binôme en continu.

► du mardi au vendredi 8h30-12h30 / 13h30-17h + dernier samedi du mois 10h-13h.

Le **PAE accueille aux horaires habituels**.

MODE D'EMPLOI POUR LES PERSONNES ACCUEILLIES :

Prendre rendez-vous :

- ❑ soit auprès de l'Espace France Services 02 99 09 44 56
- ❑ ou msap@stmeen-montauban.fr
- ❑ soit auprès du partenaire concerné

► **Venir avec un masque.**

AU JARDIN EN JUIN

ARBRES ET ARBUSTES EN JUIN

En ce qui concerne la taille des arbres et arbustes, c'est le bon moment pour certains :



Les arbustes qui ont **fleuris au printemps** peuvent être **taillés**, c'est même **la meilleure période**.

C'est également le moment de **tailler vos buis**, si cela n'a pas encore été fait.

Arrosage et engrais des arbres et arbustes :

En ce qui concerne les **arbustes qui fleurissent l'été**, préparez la **floraison à venir** en arrosant régulièrement et, éventuellement en apportant un **engrais pour arbustes**.

Si vous cultivez vos **buis en pot**, n'hésitez pas à les arroser le soir s'il fait chaud et qu'il ne pleut pas car les buis ont besoin d'eau.

ROSIER EN JUIN :

C'est l'une des périodes les plus actives **d'invasion de pucerons**.

Afin d'avoir une floraison encore plus spectaculaire et durable, vous pouvez apporter un **engrais rosier**.

En cas de chaleur et s'il ne pleut pas, arrosez le pied des rosiers **sans arroser le feuillage** pour éviter de favoriser l'apparition de maladies cryptogamiques.

- Enfin, **supprimez les fleurs fanées** au fur et à mesure afin de stimuler l'apparition de nouvelles roses.



FEUX DE FORÊT ! Les prévenir et s'en protéger : 1 feu sur 2 est la conséquence d'une imprudence : Ni feu ni barbecue aux abords des forêts, pas de cigarette en forêt ni de mégot jeté par la fenêtre, pas de combustible contre la maison (bois, fuel, butane) **RENDEZ-VOUS SUR : feux-foret.gouv.fr**

NUMEROS D'URGENCE

0800 130 00 : NUMERO VERT COVID 19

15 SAMU EN CAS DE DIFFICULTÉS RESPIRATOIRES ET SIGNE D'ÉTOUFFEMENT

18 POMPIERS **GENDARMERIE HEDE** 02 99 45 45 61

DEFIBILLATEUR ancienne salle des sports **DEFIBILLATEUR** salle Multifonctions

PHARMACIES DE GARDE DE MAI

1^{er} juin **CARIOU DE BRETEIL** TEL : 02 99 06 01 62

6-7 **PISIGOT DE MONTFORT** TEL : 02 99 09 00 29

13-14 **ROUALT DE MONTAUBAN** TEL : 02 99 06 53 94

20-21 **BILLON HELEUX DE ROMILLE** TEL : 02 99 23 24 56

27-28 **CHARLES DE MONTAUBAN** TEL : 02 99 06 40 81